

10 mars 2020

Pétition contre l’incarcération de la chanteuse ROKIA TRAORE

Soutenons Rokia Traoré qui a entamé une grève de la faim !

Rokia a été incarcérée à la Maison d’Arrêt de Fleury Mérogis depuis ce 10 mars 2020.



Un contentieux l’oppose à son ex-compagnon de nationalité belge, sur la garde de leur fille de 4 ans. Rokia élève sa petite fille au Mali, mais la justice belge l’a condamnée pour enlèvement, séquestration et prise d’otage, et a émis un mandat d’arrêt international contre elle. C’est d’ailleurs en se rendant à l’audience de la Cour d’appel à Bruxelles pour contester la décision que Rokia a été arrêtée à sa descente d’avion Paris, au mépris de l’ordre de mission de l’Etat malien lui procurant l’immunité diplomatique. Rokia a entamé une grève de la faim. Dans une lettre ouverte, elle dénonce les accusations de la justice belge et la violation de ses droits fondamentaux de femme et de mère qui a obtenu la garde exclusive de sa petite fille par la justice malienne, la protégeant ainsi des attouchements sexuels de son père. Rokia s’adresse à nous. Elle réclame justice et le respect des conventions internationales et traités qui prévoient qu’en matière de garde d’enfant, ce sont les juridictions du lieu de résidence de l’enfant qui sont compétentes pour statuer sur la garde et les mesures prises dans son intérêt supérieur.

Vous trouverez en cliquant sur le lien :

[le communiqué de presse rédigé par son avocat, Me Feliho](#), ainsi qu’une déclaration publique de Rokia Traoré

Faites les connaître massivement autour de vous, et

signez la pétition pour exiger sa libération immédiate ici :

<https://www.change.org/org/p/justice-belge-liberation-de-rokia-traore>



4 rue Froidevaux – 75014 PARIS – 00 33 6 72 84 13 59 – www.eurafriclap.com